



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
AMBASSADE DE FRANCE EN ÉQUATEUR

## FICHE ÉQUATEUR

### I. Organisation de l'enseignement supérieur

#### ▪ La réforme du système d'enseignement supérieur

L'Équateur a fait du développement humain l'une de ses priorités dans la perspective de transformer, à terme, la structure de l'économie, afin de passer d'une économie dépendante des matières premières à une « économie de la connaissance ». Dans ce contexte, le renforcement de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche s'avère crucial pour l'Équateur.

La loi organique sur l'enseignement supérieur (2010) précise les fonctions de plusieurs institutions compétentes en la matière :

- le Secrétariat National à l'Enseignement Supérieur, Sciences, Technologies et Innovation (SENESCYT), en charge de la formulation et de la mise en place des politiques publiques du secteur, de la promotion de la recherche scientifique et des savoirs ancestraux ;
- le Conseil de l'Enseignement Supérieur (CES), dans le lequel les universités, les étudiants et le gouvernement sont représentés et dont la mission est de réguler et de coordonner le système d'enseignement supérieur en lien avec le CEAACES et le SENESCYT ; le SENESCYT assure la présidence du CES ;
- enfin le Conseil d'Évaluation, d'Habilitation et de Garantie de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (CEAACES) est en charge de l'évaluation et de l'accréditation des établissements d'enseignement supérieur sur le plan institutionnel, universitaire et scientifique.

La première phase d'évaluation des universités équatoriennes a débouché en 2009 sur une **typologie en cinq catégories** (de la catégorie « A » à la catégorie « E ») sur la base de 50 critères, parmi lesquels figurent la qualité de l'enseignement, les connaissances acquises des étudiants, les capacités de recherche au sein de l'université, la qualité des infrastructures, le statut des professeurs, le niveau de salaire, l'efficacité du fonctionnement de l'université, bien-être des étudiants, etc. La première catégorie (« A ») regroupe les universités disposant de capacités pour assurer une mission d'enseignement et de recherche. En 2012, l'évaluation réalisée par le CEAACES a conduit à la fermeture de 14 universités privées de catégories « E » faute d'avoir respecté les critères de qualité fixés par la loi. **Depuis 2009, le nombre d'universités est ainsi passé de 71 à 59 universités**<sup>1</sup>. La typologie des universités est disponible sur le site Internet du CEAACES<sup>2</sup>.

Outre le renforcement de la qualité des universités existantes, la loi de 2010 prévoit la création de quatre pôles publics d'enseignement supérieur et technologique, qui sont aujourd'hui en fonctionnement :

- la Ville de la connaissance « Yachay » : la création de ce pôle urbain et technologique est supervisée par le SENESCYT. Située dans la province de l'Imbabura (au Nord de l'Équateur),

<sup>1</sup> À titre de comparaison, le nombre d'universités en Équateur est passé de 26 en 1996 à 71 en 2006 avant de diminuer à 57 en 2012, puis à 59 en 2015.

<sup>2</sup> <http://www.ceaaces.gob.ec/sitio/>.

Yachay a pour objectif de stimuler le développement de l'innovation et de la technologie. Le projet a vu le jour en 2014 avec l'ouverture de l'université publique de Yachay. L'installation des principaux instituts de recherche du pays puis la création d'un parc technologique et industriel est prévu à l'horizon 2017. Le pôle universitaire et technologique de Yachay s'articule autour de cinq axes : Sciences de la Vie, Nanosciences, Technologies de l'Information et de la Communication, Energies renouvelables – Changement Climatique et Pétrochimie. La première rentrée universitaire a démarré en octobre 2014 à l'issue une période de remise à niveau des étudiants qui avait débuté en mars 2014 ;

- l'Université Régionale Amazonienne « Ikiam », créée sous l'impulsion du Ministère Coordinateur de la Connaissance et du Talent Humain. Située à Napo en Amazonie (province de Tena), cette université propose des formations dans le domaine de l'eau, des biotechnologies, des géosciences et de la protection des écosystèmes ;
- l'Université des Sciences de l'Éducation (située à Azogues, province de Cañar) axée sur la formation des enseignants du secondaire et placée sous tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale,
- l'Université des Arts (Uartes) de Guayaquil qui est placée sous la tutelle du Ministère de la Culture.

Dans le domaine de la recherche, les objectifs fixés par la loi sont particulièrement incitatifs. Elle prévoit que 6% du budget des universités (publiques et privées) doit être consacré aux publications, aux bourses de 3<sup>e</sup> cycle pour les enseignants, ainsi qu'aux recherches qui intéressent le développement national.

#### ▪ L'accès à l'université

Jusqu'à la fin de l'année 2011, il n'y avait pas d'examen d'entrée dans les universités publiques (à l'exception de certaines formations, comme en médecine). Depuis 2012 et conformément à la loi organique de 2010, un système de remise à niveau et d'admission des bacheliers a été mis en place pour entrer à l'université publique (*Sistema Nacional de Nivelación y Admisión – SNNA*). Le système est géré par le SENESCYT qui a bénéficié de l'assistance technique du Mexique, de la Colombie et du Brésil pour sa mise en place. L'examen national d'accès à l'enseignement supérieur (ENES) vise à évaluer les aptitudes des étudiants à travers une série de tests (test de raisonnement et de maîtrise de la langue, test de mathématiques et de logique). Les étudiants sont ensuite orientés vers les universités de leur choix en fonction de plusieurs critères (résultats aux tests, nombre de places disponibles au sein des universités, préférences des étudiants). Sur la base des résultats obtenus, les bacheliers ont la possibilité de bénéficier de cours de remise à niveau. La mise en place de ce nouveau système s'explique essentiellement par la faiblesse du niveau de l'enseignement secondaire.

Dans un contexte marqué par la massification de l'enseignement supérieur en Équateur<sup>3</sup>, le système d'admission rencontre certaines limites en raison du nombre de places limitées dans les universités. Les universités privées ont, quant à elles, chacune leurs propres modalités d'entrée, souvent composées d'examens d'entrée en psychologie, aptitude verbale, logique et mathématiques.

#### ▪ Les établissements d'enseignement supérieur

L'Équateur compte 59 universités et écoles polytechniques, dont 33 publiques et 26 privées ou semi-privées. Il existe en Équateur, pour ce qui relève des études supérieures, quatre types d'établissements :

- Les universités publiques (*universidades públicas*) dont l'accès est désormais gratuit depuis la

---

<sup>3</sup> Le taux brut scolarisation dans l'enseignement supérieur est passé de 34% en 2006 à 41% en 2013, dont une part accrue de jeunes indigènes et afro-équatoriens. Source : [SENESCYT](#).

- loi organique de 2010 (gratuité uniquement en niveau licence) ;
- Les écoles polytechniques publiques qui forment principalement des ingénieurs sur un cursus de 5 ans ;
- Les universités semi-privées qui bénéficient de certaines subventions de l'État (*universidades particulares que reciben rentas y asignaciones del Estado*), telles que les universités catholiques ou des universités soutenues par des organismes internationaux comme l'Université Latino-Américaine des Sciences sociales – la FLACSO – qui bénéficie d'un soutien de l'UNESCO et du gouvernement équatorien ou l'Université Andina Simón Bolívar (UASB) appuyée par la Communauté Andine (CAN) ;
- Les universités privées (*universidades particulares autofinanciadas*) sont réservées aux classes aisées de la population en raison des frais d'inscription élevés.

Quel que soit leur statut juridique, les universités proposent généralement soit des cursus dits généralistes (sciences humaines), soit des cursus techniques en rapport le plus souvent avec les problématiques du territoire sur lesquels elles sont implantées. Les enseignements y sont très pratiques et en faveur du développement social et économique de la région.

Les universités les plus réputées et les plus fréquentées sont en général situées dans les grandes villes du pays, notamment Quito, Guayaquil, Cuenca, Riobamba et Loja.

Enfin, le SENESCYT s'attache à la création ou la rénovation de 40 instituts supérieurs technologiques en Équateur afin de porter à 25% la proportion d'étudiants formés dans un institut technique ou technologique (contre 12% en 2012). Certains de ces instituts sont sectoriels et d'autres multisectoriels, adaptés au contexte de la province dans laquelle ils sont situés, La politique du SENESCYT s'inscrit également dans la perspective de recentrer les missions de l'université (dont certaines formations s'apparentent davantage à des formations technologiques).

## **II. Organisation des études et enseignements dispensés**

Les universités équatoriennes proposent plusieurs centaines de formations d'enseignement supérieur. Il existe en Équateur 38 formations de « tecnologías », 1 500 de premier cycle (appelé « tercer nivel » en Équateur), 90 formations en spécialisation, 180 diplômes de Master et 22 Doctorats (diplômes de « cuarto nivel »), approuvés par la loi en vigueur.

31 universités, dont 17 publiques, proposent des cursus de second cycle, Master ou Doctorat. Trois de ces universités proposent exclusivement des cursus de second cycle (la Flacso, l'Université Andine Simón Bolívar et l'Institut des hautes études nationales). Il existe relativement peu de formations doctorales centrées sur la recherche, bien que des initiatives se développent dans les universités les plus importantes et souvent en relation avec des universités étrangères. À l'heure actuelle, huit universités équatoriennes sont habilitées à délivrer des doctorats :

- la Faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO) – Équateur ;
- l'Université Andine Simon Bolivar (UASB) ;
- l'Université San Francisco de Quito (USFQ) ;
- l'École polytechnique nationale (EPN) ;
- l'École supérieure polytechnique du littoral (ESPOL) ;
- l'Université de Cuenca ;
- l'Université des Forces Armées (ESPE) ;
- l'Université de Especialidades de Espíritu Santo (UEES).

### ▪ **Les parcours universitaires**

Le règlement académique du Conseil de l'Enseignement Supérieur adopté en 2013 établit

l'organisation des études et des enseignements dispensés en Équateur.

En Équateur, les établissements d'enseignement supérieur mettent en place au moins deux périodes académiques ordinaires par an, de minimum 16 semaines d'activité de formation pour chaque période (ou semestre). Au cours de la semaine de travail universitaire, un étudiant à temps complet doit consacrer 50 heures aux activités d'apprentissage (y sont inclus les cours, les travaux dirigés et le travail personnalisé).

Pour ce qui relève de la mobilité étudiante au niveau national, le nombre d'heures de cours ou son équivalent doit se traduire en crédits de 40 heures. En ce qui concerne la mobilité étudiante au niveau international, les établissements d'enseignement supérieur peuvent appliquer le système de crédits avec d'autres équivalences, dès lors qu'elles s'ajustent aux normes fixées par le Règlement académique adopté par le Conseil de l'Enseignement Supérieur.

Charge horaire et durée des études par niveaux de formation en Équateur :

#### **a) Enseignement supérieur technique « Técnico » et technologique « Tecnológico »**

- « **Tecnicaturas** » : l'étudiant doit valider des modules d'une durée de 3 200 heures pour obtenir le titre de « Técnico Superior ». Dans le cas des études à temps complet, ces heures doivent être réalisées en 4 périodes académiques ordinaires.
- « **Tecnologías** » : l'étudiant doit valider des modules d'une durée de 4 500 heures pour obtenir le titre de « Tecnólogo Superior ». Dans le cas des études à temps complet, ces heures doivent être réalisées en 5 périodes académiques ordinaires.

#### **b) Enseignement supérieur de troisième niveau ou grade**

- « **Licenciaturas** » : l'étudiant doit valider 7 200 heures dans un délai de 9 périodes universitaires ordinaires.
- « **Ingenierías** » : l'étudiant doit valider 8 000 heures dans un délai de 10 périodes universitaires ordinaires. Ce cursus peut s'effectuer à temps complet, en présentiel, à l'exception des filières, qui par leur nature, peuvent s'effectuer en modalité semi-présentielle.

#### **c) Enseignement supérieur de quatrième niveau ou grade**

- « **Especialización** » : l'étudiant doit valider 1 000 heures dans un délai minimum de 9 mois ou son équivalent en semaines.
- « **Maestría profesional** »<sup>4</sup> : l'étudiant doit valider 2 125 heures, dans un délai minimum de 3 périodes universitaires ordinaires ou son équivalent en mois ou semaines. Ce type de « Maestría » est susceptible de permettre l'accès à un programme doctoral, sous réserve des conditions complémentaires fixées dans le règlement relatif aux doctorats du Conseil de l'Enseignement Supérieur.
- « **Maestría en investigación** » : l'étudiant doit valider 2 625 heures, dans un délai minimum de 4 périodes universitaires ordinaires ou son équivalent en mois ou semaines, à temps complet.
- « **Doctorado** » : le règlement sur les doctorats du Conseil de l'Enseignement Supérieur définira l'organisation et le fonctionnement de ces programmes.

#### **▪ Principaux domaines d'études en Équateur**

Le gouvernement équatorien travaille depuis plusieurs années à la transformation de la matrice productive (*matriz productiva*), afin de réaliser le passage d'une économie primaire à un pays

<sup>4</sup> Le règlement académique du Conseil de l'Enseignement Supérieur adopté en 2013 introduit la différenciation *entre maestrías profesionalizantes*, pour une entrée dans la vie active, et les *maestrías de investigación*, axées sur la recherche, et qui constituent une voie vers la réalisation d'un doctorat.

exportateur de biens à forte valeur ajoutée. Un des moyens mis en œuvre dans la poursuite de cet objectif est la promotion des cursus universitaires qui répondent aux besoins du pays. Les 10 cursus privilégiés par le SENESCYT pour la transformation de la matrice productive sont l'informatique, l'ingénierie, l'agriculture, la sylviculture et la pêche, les sciences de la vie, la protection de l'environnement, l'industrie et la production, les sciences physiques, les mathématiques et les statistiques, les services de transport et les arts.

Selon les informations publiées par le SENESCYT, la majorité des étudiants choisissent des filières d'études en lien avec l'administration et l'économie des entreprises et les sciences de l'éducation. Une minorité d'étudiants s'oriente vers les domaines scientifiques.

#### ▪ **La reconnaissance des diplômes étrangers en Équateur**

Les modalités de reconnaissance des diplômes étrangers en Équateur s'effectuent à trois niveaux :

- soit à travers un accord bilatéral de reconnaissance mutuelle des diplômes ;

Un accord de reconnaissance mutuelle des diplômes et des périodes d'études de l'enseignement supérieur en vue de la poursuite d'études dans le pays partenaire a été conclu entre le MENESR et le Ministère de l'Enseignement supérieur en Équateur (SENESCYT) en novembre 2015. Cet outil au service des établissements d'enseignement supérieur qui souhaitent mettre en place des coopérations franco-équatoriennes permettra notamment de favoriser la validation des périodes d'études réalisées par les étudiants et doctorants dans le pays partenaire, ainsi que la mise en place de diplômes en partenariat.

Cet accord concerne les établissements français relevant de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et de la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) dont les diplômes sont habilités par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR). Il ne s'applique pas aux carrières médicales et paramédicales.

- soit à travers la liste des universités étrangères reconnues par le SENESCYT ;

Chaque année, le SENESCYT publie une liste d'universités étrangères dont les diplômes sont automatiquement reconnus par l'Équateur. Cette liste est disponible sur le site Internet du SENESCYT. En 2015, 110 universités françaises sont reconnues par le SENESCYT. La reconnaissance des organismes de formation technologique français tels que les IUT est en cours.

- soit à travers la validation par une commission pédagogique du SENESCYT.

Pour faire reconnaître un diplôme délivré par une université ou une école d'ingénieur française qui n'est pas dans la liste, un dossier doit être déposé au SENESCYT afin qu'il soit évalué par une commission pédagogique. Une série de documents sont notamment exigés : copie du passeport ; copie certifiée conforme du diplôme (apostillé<sup>5</sup>) accompagné d'une traduction officielle ; relevés de notes, listes des matières, crédits ECTS et équivalences en heure de la formation universitaire<sup>6</sup>.

### **III. Principaux atouts et difficultés du système d'enseignement supérieur**

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'enseignement supérieur en 2010, l'État équatorien a investi 9,7 milliards USD<sup>7</sup>, un investissement significatif pour l'Équateur qui compte 16 millions d'habitants, dont 740 000 étudiants (soit 4,6% de la population).

<sup>5</sup> Procédure accessible sur le site de l'Ambassade de France: <http://www.ambafrance-ec.org/spip.php?article1005>.

<sup>6</sup> Procédure accessible sur le site du SENESCYT : <http://www.educacionsuperior.gob.ec/reconocimiento-e-inscripcion-de-titulos-expedidos-por-instituciones-de-educacion-superior-extranjeras/>.

<sup>7</sup> Source : OCDE.

### ▪ **Difficultés structurelles**

On note une volonté croissante des universités de diversifier leurs offres de formation et de collaborer à cet effet avec des universités étrangères, ce qui a souvent pour conséquence une amélioration de leur niveau académique. Néanmoins, le système universitaire public fait face à des difficultés structurelles qu'il parvient difficilement à résoudre :

- malgré un investissement significatif (2,13% du PIB sont consacrés chaque année à l'enseignement supérieur et la recherche), les restrictions budgétaires de ces dernières années ont eu pour conséquence un appauvrissement des outils pédagogiques et de la formation continue des enseignants. Dans de nombreuses disciplines, le niveau des étudiants à l'issue de leur cursus d'étude est relativement bas. Un nombre réduit d'enseignants détient un doctorat ce qui a pour conséquence un faible apport de la recherche dans le contenu académique et les approches éducatives. Des progrès méritent cependant d'être soulignés : depuis l'année 2010, le pourcentage d'enseignants titulaires d'un master ou d'un doctorat a augmenté de 20 points, passant de 38 à 58% ;
- le manque de cohésion au sein des différents services des universités, ainsi que certaines paralysies dues au retard de paiement des salaires du personnel enseignant et administratif, représentent un problème considérable. Des difficultés sont également constatées en termes d'absorption et d'exécution des budgets alloués par l'État aux universités, rendant parfois assez complexe la mise en œuvre de projets ;
- la faiblesse structurelle de l'enseignement secondaire a des conséquences sur la qualité du niveau à l'université et contribue à l'allongement des cursus universitaires, malgré les progrès réalisés depuis la mise en place du système de remise à niveau et d'admission à l'université ;
- le renouvellement des professeurs d'université, dont une grande majorité s'apprête à partir à la retraite sous l'effet de récentes mesures, pose la question cruciale de la formation d'une nouvelle génération d'enseignement-chercheurs dans des délais très courts.

### ▪ **Dispositifs de bourses du SENESCYT**

Le dispositif de bourses du Gouvernement équatorien s'est considérablement accru ces dernières années afin de renforcer les capacités de formation des décideurs, ingénieurs, médecins et chercheurs. En 2015, près de 11 500 étudiants, ont bénéficié d'une bourse pour étudier à l'étranger (niveaux *grado* et *posgrado*)<sup>8</sup>, contre moins de 300 dans le milieu des années 1990.

Entre 2007 et 2015, le SENESCYT a investi 400 millions de dollars pour ses programmes de bourses. Le budget pour l'année 2016 s'élève à 146 millions de dollars.<sup>9</sup>

Au cours de la période 2007-2015, 235 boursiers étaient inscrits dans des universités françaises. La majorité (63%) des boursiers équatoriens en France ont suivi des études niveau master, 35% niveau doctorat et 2% niveau licence. Quant aux domaines d'études, ils concernent à 61% les sciences de la vie, la production et l'innovation, les ressources naturelles, 29% les sciences sociales et humanités, et 10% l'art, l'éducation et les sciences exactes.

Depuis 2013, les bourses du SENESCYT sont attribuées sur des critères sociaux et de mérite académique.

**Quatre dispositifs sont actuellement en vigueur, accessibles aux étudiants et aux professeurs de nationalité équatorienne, qu'ils soient résident en Équateur ou à l'étranger :**

1. **Bourses d'excellence** attribuées aux étudiants admis au sein de l'une des « universités

<sup>8</sup> *Información de becarios en el exterior – Francia*, Subsecretaría de fortalecimiento del conocimiento y becas, SENESCYT.

<sup>9</sup> Source : SENESCYT.

d'excellence » reconnues par le SENESCYT (dont 17 établissements d'enseignement supérieur français en 2016). Les universités « d'excellence » du SENESCYT sont identifiées sur la base du croisement de plusieurs classements internationaux. Dès lors que l'étudiant est accepté au sein d'une « université d'excellence », la bourse (d'un montant maximum de \$250 000) est presque automatique pour des études en licence, master ou doctorat dans les domaines considérés comme prioritaires pour l'Équateur, à savoir : les sciences de l'éducation, les arts, les sciences humaines et sociales, les sciences de l'ingénieur, les sciences (dont les sciences naturelles, les mathématiques et les statistiques), les technologies de l'information et de la communication, l'agriculture, la sylviculture et la pêche, ainsi que la santé. Les disciplines exclues sont : l'administration des entreprises, le marketing, les finances, la comptabilité, le droit des entreprises, la mode, le design et les arts graphiques, l'architecture, le tourisme/gastronomie, la psychologie. La bourse demeure conditionnée au retour du boursier en Équateur à l'issue de sa formation.

2. **Bourses générales attribuées dans le cadre d'un processus de sélection** organisé deux fois par an (« *convocatoria general* ») afin d'étudier dans l'une des universités reconnues par le SENESCYT<sup>10</sup>. La bourse (dont le montant total peut atteindre \$108 000 pour un master complet et \$200 000 pour un doctorat) est conditionnée à la réussite des examens écrits et oraux de le SENESCYT ainsi qu'à une série d'engagements de la part du boursier :
  - l'étudiant, doit obtenir, dans un délai d'un an, l'admission au sein d'une université (en master ou doctorat), dans l'un des domaines considérés comme prioritaire par l'Équateur : les sciences de l'éducation, les arts, les sciences de l'ingénieur, les sciences (dont les sciences naturelles, les mathématiques et les statistiques), les technologies de l'information et de la communication, l'agriculture, la sylviculture et la pêche, ainsi que la santé. Les disciplines exclues sont : les sciences humaines et sociales, l'administration des entreprises, le marketing, les finances, la comptabilité, le droit des entreprises, la mode, le design et les arts graphiques, l'architecture, le tourisme et la gastronomie, la psychologie. ;
  - le boursier s'engage à revenir en Équateur pour une durée deux fois supérieure à celle de ses études à l'étranger (sous peine de devoir rembourser la bourse).
3. **Bourses de préparation au départ**, notamment sur le plan méthodologique, scientifique linguistique et psychologique, destinées aux étudiants ayant obtenu les meilleurs résultats à l'examen national d'admission en Équateur. Les boursiers appartiennent au « *Grupo de alto rendimiento* ». Depuis 2015, l'Alliance française de Quito propose une remise à niveau en français et dans les matières scientifiques aux étudiants de ce groupe souhaitant partir dans un pays francophone. Ce programme, baptisé symboliquement « Pedro Vicente Maldonado » du nom du chercheur équatorien ayant participé à la mission géodésique française, accueille 14 étudiants depuis mai 2015 et 27 autres ont débuté la remise à niveau en novembre 2015.

Les boursiers du gouvernement équatorien qui partent étudier à l'étranger s'engagent à revenir travailler en Équateur une fois leur diplôme obtenu, durant au minimum le double de la durée de la bourse. S'ils n'honorent pas cet engagement, ils doivent rembourser le montant total de la bourse qu'ils ont perçu.

4. **Bourses doctorales pour professeurs d'université.** Le SENESCYT dispose d'un programme de bourse doctorale s'adressant exclusivement aux professeurs d'université titulaires. Selon les données du Conseil de l'Enseignement Supérieur, seuls 2% des professeurs sont titulaires d'un doctorat et 40% ne disposent que d'un niveau licence<sup>11</sup>. Ce programme de bourses s'inscrit dans le cadre des objectifs de la loi qui fixe pour objectif

<sup>10</sup> Liste accessible sur le site du SENESCYT : <http://programasbecas.educacionsuperior.gob.ec/listado-de-universidades-13/>.

<sup>11</sup> Source : article de la *Revista Lideres*, 01/10/2012.

d'atteindre, d'ici 2017, 70% d'enseignants-chercheurs titulaires d'un doctorat dans les universités d'enseignement et de recherche (40% pour les universités d'enseignement supérieur non habilitées à la recherche). En échange de la bourse, le professeur s'engage à publier des articles scientifiques et à collaborer auprès de son université d'origine pour une durée de 10 ans. Le programme de bourses est ouvert à 650 universités étrangères (dont 40 universités et écoles françaises)<sup>12</sup>.

- **Le niveau de mobilité étudiante**

En 2013, l'Équateur comptait 11 100 étudiants en mobilité internationale (8 400 en 2008)<sup>13</sup>. En 2014-2015, 460 étudiants équatoriens étaient inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur français. La France se classe à la 5<sup>e</sup> place des pays d'accueil des étudiants équatoriens après l'Espagne, les États-Unis, Cuba et l'Italie. Le potentiel de mobilité est important, notamment en raison de l'intensification des dispositifs de bourses du gouvernement équatorien et de l'attractivité du système universitaire français, dont la promotion est assurée par l'espace Campus France en Équateur.

#### **IV. Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur**

##### **a) Français**

##### **1. Les collaborations dans le domaine universitaire**

- **Accords de coopération interuniversitaire**

Il existe un certain nombre d'accords de coopération universitaires entre la France et l'Équateur qui prévoient la mise en place d'échanges d'étudiants et de professeurs, l'organisation de séminaires et de cotutelles, ainsi que la mise en place de cursus communs, notamment des doubles diplômes. La liste des accords de coopération universitaire recensée par l'ambassade de France est disponible en annexe.

- **Double-diplômes**

**Les doubles diplômes délocalisés** permettent d'harmoniser le niveau des diplômes entre les universités françaises et équatoriennes. La spécificité de ces formations est qu'elles sont dispensées par les deux établissements qui se partagent le cursus :

- Licence en Sciences Économiques et Gestion délivrée par l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne aux étudiants de la filière économique de la Faculté de Sciences de l'École Polytechnique Nationale (EPN). Initiée en 2006, cette coopération débouche sur une vingtaine d'étudiants par promotion. Cette coopération s'étend désormais au niveau master 1 ;
- Licence en Sciences Économiques et Gestion délivrée par l'Université Pierre Mendès France (Université Grenoble Alpes) aux étudiants de la filière économique de l'Université Pontificale Catholique de l'Équateur (PUCE). Initiée en 2009, cette coopération débouche sur une vingtaine d'étudiants par promotion. Les étudiants étudient trois ans à la PUCE et une année à distance, avec des missions régulières de professeurs de Grenoble afin de réaliser des enseignements et encadrer les étudiants. Les deux universités négocient actuellement un Master commun en politiques publiques ;

<sup>12</sup> Liste accessible sur le site du SENESCYT: <http://programasbecas.educacionsuperior.gob.ec/listado-de-universidades-12/>.

<sup>13</sup> Source : UNESCO.



- Master en Économie et politiques publiques délivré par la PUCE et dont une partie des enseignements est délivrée par des enseignants de l'Université Grenoble Alpes. Cette dernière offre également la possibilité aux étudiants d'obtenir le diplôme français en plus du diplôme équatorien via des enseignements à distance directement assurés par l'UPMF ;
  - Master conjoint en nanoélectronique entre l'Université San Francisco de Quito (USFQ) et l'Institut national Polytechnique de Toulouse (INPT). Approuvé en 2015 par le Conseil de l'Enseignement Supérieur, la première promotion du Master fera sa rentrée en septembre 2016 ;
  - L'Université de Bordeaux a établi une coopération avec l'Université technologique de Guayaquil afin de mettre en place un programme de Master conjoint dans le domaine de la gestion des entreprises.
- **Programme régional PREFALC**

Le Programme régional France – Amérique latine – Caraïbe (PREFALC) est soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), le ministère des Affaires étrangères et du Développement International (MAEDI), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH). Il fonctionne sur la base de projets de coopération universitaire qui associent au minimum un établissement d'enseignement supérieur en France et un établissement dans au moins deux pays latino-américains ou caribéens différents.

Il a pour objectif de :

- contribuer, par l'échange et la mobilité, au développement de la formation à la recherche de niveau Master dans les pays d'Amérique latine et de la Caraïbe ;
- soutenir la mobilité d'enseignants-chercheurs, les accords de coopération en codiplôme et le vivier de futurs doctorants dans les établissements partenaires ;
- renforcer la coopération institutionnelle des établissements d'enseignement supérieur et des Écoles d'ingénieurs français en direction de leurs partenaires dans les pays d'Amérique latine et de la Caraïbe.

Depuis la création du programme « PREFALC », plusieurs projets ont été développés avec des universités équatoriennes, parmi lesquels figurent :

- PREFALC « Les défis de la ville inclusive et participante : ville habitable, ville durable et ville intelligente » (2016-2017), entre l'Université de Toulouse Jean Jaurès (laboratoire LISST-CIEU), l'École de l'Habitat – CEHAP (Colombie), la Faculté Latino-Américaine de Sciences Sociales – FLACSO (Équateur), l'Universidad Autonoma Metropolitana (UAM) – Azcapotzalco (Mexique), en partenariat avec l'Université Nationale de Colombie et l'Observatoire des changements économiques spatiaux et des processus de démocratisation de la gestion urbaine de la ville de Mexico (OCIM).
- PREFALC « Chimie verte » (2013-2014) entre l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT), l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Toulouse, l'Université Autonome du Chihuahua (Mexique), l'École Supérieure Polytechnique de Chimborazo (ESPOCH, Équateur) et l'Université Pontificale Javeriana (Colombie) :
- PREFALC « École de chimie théorique et modélisation » (2013-2014) entre l'Université de Bordeaux 1, et l'Université Catholique du Pérou (PUCP), en partenariat avec l'Université Nationale Mayor San Marcos (Lima), l'Université National des Ingénieurs (Lima), l'Institut

Supérieur des Technologies et Sciences Appliquées de Cuba (INSTEC), l'Université Simon Bolivar et l'Université des Andes (Venezuela), l'Université Nationale de Colombie, l'Université San Francisco de Quito (USFQ) ;

- PREFALC « Science et Gestion de la Terre, Géologie, Risques et Gestion du Territoire » (2010-2011 puis 2012-2013) entre l'Université de Nice, l'École Polytechnique Nationale de Quito (EPN), et l'Université San Marcos de Lima et l'IRD. Les universités françaises associées à ce projet sont l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand, ainsi que l'université Paul Sabatier de Toulouse ;
- PREFALC « Zoonoses et Environnement » (2012-2013) en partenariat avec l'Université de Cuyo en Argentine, l'Université del Este du Paraguay, l'Université Centrale de l'Équateur (UCE), et l'Université de Limoges (Facultés de médecine et pharmacie).

Prolongation de coopération suite à un projet PREFALC :

- « Développement Régional et Planification territoriales » (2009-2011) entre l'Université de Paris 1 (faculté de Géographie), Université Pontificale Catholique de l'Équateur (PUCE, département de Géographie) et l'Université San Marcos de Lima (Département de Géographie) ;
- « Droit, Institutions et Développement : approches comparées Europe-Amérique latine » (2007-2009) entre l'Université Pierre Mendès France (Grenoble II), l'Université Nationale de Colombie, l'Université Andine Simon Bolivar (Quito) et l'Université Mayor de San Andres (La Paz). Suite à ce PREFALC, les échanges de professeurs se poursuivent.

## **2. Les collaborations dans le domaine de la recherche**

En Équateur, la coopération scientifique est principalement soutenue par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Institut Français d'Études Andines (IFEA). Cette coopération s'inscrit dans le cadre de partenariat avec des universités, instituts de recherche et organismes publics en Équateur.

Outre la coordination de projets de recherche et la publication d'articles scientifiques, l'IRD et l'IFEA contribuent activement à la formation d'étudiants et de jeunes chercheurs équatoriens dans le cadre de missions d'enseignement et la direction de projets de thèse en Équateur et dans les laboratoires en France.

### **▪ Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS)**

Un accord-cadre de coopération a été signé en 2012 entre le SENESCYT et le CNRS. Une quarantaine de missions sont réalisées chaque année et une trentaine de doctorants équatoriens sont accueillis dans des unités CNRS (31 en 2016).

### **▪ L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)**

L'IRD est l'un des acteurs principaux de la coopération scientifique en Équateur, où il est implanté depuis 1974 et bénéficie d'une représentation permanente.

Il existe en Équateur deux laboratoires mixtes internationaux (LMI) :

- GREATICE : Programme de recherche sur l'impact du Changement climatique sur les glaciers et ressources en eau dans les Andes tropicales, créé avec l'École polytechnique nationale de Quito, l'INAMHI, l'EPMAPS et deux UMR en France (HSM et LTHE).

- SVAN (Séisme et Volcans dans les Andes du Nord). Ce LMI est réalisé en partenariat avec l'Institut de Géophysique de l'École polytechnique nationale de Quito, le laboratoire « Magmas et Volcans » (Clermont-Ferrand), l'Institut des Sciences de la Terre « ISTERre » (Grenoble) et le laboratoire Géoazur (Université de Nice Sophia Antipolis). Ce LMI développe plusieurs programmes portant sur la géomorphologie, la tectonique, la géodésie, la sismologie, la géophysique marine (ATACAMES), la volcanologie, la pétrologie et la géochimie.

L'IRD participe à des programmes pilotes régionaux (AMAZ – Dynamiques environnementales, socio-économiques et ressources en Amazonie, et RIVIA – Risques, vulnérabilités et impacts dans les Andes), ainsi qu'à des programmes pluridisciplinaires liés en particulier aux questions environnementales :

- CHIAGAS : Programme de recherche dans le cadre de la Jeune Equipe Associée Internationale (JÉAI) spécialisée sur l'Epidémiologie Moléculaire et l'étude de la maladie du chagas en partenariat avec la PUCE et l'UMR MIVEGEC ;
- MONOIL : Programme de recherche sur l'impact socio-environnemental de l'activité pétrolière en Équateur en partenariat entre le Ministère de l'Environnement (PRAS), EP-Petroecuador, PetroAmazonas, un consortium de 7 universités équatoriennes (EPN, FLACSO, PUCE, UCE, USFQ, Université de Guayaquil, UASB) et plusieurs UMR en France (GET, HSM, EPOC, GEOD). Ce programme multidisciplinaire repose sur de composantes environnementales (hydrogéochimie, pédologie, biologie, éco-toxicologie), humaine et sociale (sociologie, géographie, épidémiologie sociale) ;
- Programme de recherche sur la biodiversité dans les Andes et le parc national Yasuní en partenariat entre la PUCE et l'Unité de recherche de l'IRD BEI. Ce programme inclut 3 projets : Impact du retrait glaciaire sur la biodiversité aquatique de ruisseaux hauts-andins ; Rôle fonctionnel de la diversité des communautés d'insectes dans la parcelle forestière de 50 ha de la station de recherche Yasuní ; Contrôle intégré des ravageurs de cultures et changements climatiques dans les Andes tropicales ;
- HYBAM : Programme de recherche sur l'Hydro-géodynamique du bassin Amazonien et des fleuves Côtiers en partenariat avec l'INAMHI et plusieurs UMR (INSU, HSM Montpellier, GET Toulouse, ORE HYBAM) ;
- TSUNAMIS : programme de recherche sur les tsunamis en partenariat entre l'INOCAR, l'ESPOL et plusieurs laboratoires français (CR-IRD, Geoazur) ;
- Programme de recherche en archéologie en partenariat entre l'Institut National de Patrimoine Culturel (INPC), le Musée de la Banque Centrale, la PUCE, l'UTPL, la Mairie de Palanda et l'UMR Patrimoines Locaux ;
- Programme de recherche sur les palmiers néo-tropicaux en partenariat avec la PUCE, l'UMR DIADE et AMAP ;
- PACIVUR : Programme Andin de recherche et de formation sur la Vulnérabilité et les Risques en milieu urbain, avec l'étude sur les ressorts immatériels de la vulnérabilité urbaine à Quito ;
- Programme régional (Équateur, Pérou, Bolivie), en coopération avec l'UMR PRODIG et la PUCE, l'EPN, le PNUD et le DMQ ;
- Programme de récupération agricole participative des sols érodés dans la sierra équatorienne. Le cas des sols cangahua, développé dans le cadre du Laboratoire Population - Environnement Développement (LPED, basé à Aix-Marseille).

Un nouvel accord a été signé en novembre 2015 entre l'IRD et l'Université régionale d'Amazonie (IKIAM) sur des thématiques de recherche prioritaires : sciences humaines et sociales, sciences biologiques (biodiversité), sciences de la terre (géologie et risques), sciences de l'eau (hydrologie). Cet accord a pour objectifs de définir un cadre de coopération, d'échanges d'information scientifique, d'expertise et de suivi d'activité de recherche en Amazonie équatorienne.

▪ **L'Institut Français d'Études Andines (IFEA)**

L'Institut Français d'Études Andines (IFEA), dont le siège est à Lima, est une unité mixte des Instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE) placée sous la double tutelle du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et du CNRS. Depuis 2010, il forme avec le Centre d'Études Mexicaines et Centraméricaines (CEMCA), basé à Mexico, l'Unité de Service et de Recherche USR 3337 « Amérique latine ».

L'IFEA organise ses travaux de recherche autour de quatre activités complémentaires :

En tant qu'unité de recherche à l'étranger l'IFEA organise ses travaux autour de quatre activités complémentaires :

1. La production de connaissances scientifiques dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la vie. La recherche est structurée en quatre axes :
  - Axe 1 : Métropoles et dynamiques territoriales-Environnement et risques ;
  - Axe 2 : Origines Héritages et dynamiques ;
  - Axe 3 : Sociétés, Histoires et représentation ;
  - Axe 4 : Dynamiques sociales contemporaines.
2. L'animation scientifique, avec l'organisation de congrès, colloques, séminaires, ateliers de formation. En 2015, l'IFEA a mis en œuvre avec ses partenaires 39 événements scientifiques. Seize ont été organisés au Pérou, 7 en Colombie, 4 en Équateur, 7 en Bolivie, 4 en France, 2 en Espagne, auxquels il convient d'ajouter de nombreuses conférences, lancement de livres et ateliers de jeunes chercheurs. Au total ce sont plus de 80 événements ayant porté le label IFEA au cours de l'année 2015.
3. La diffusion et la valorisation des connaissances. En 2015, 12 ouvrages ont été publiés par l'IFEA. À ceux-ci s'ajoutent trois numéros du Bulletin de l'IFEA, deux varia et un numéro thématique. La revue de l'IFEA, publiée depuis 1972, compte plus de 1000 articles accessibles depuis la plateforme REDALYC en format PDF. En outre, plus de 10 années de Bulletin sont accessibles sur Revues.org au format Lodel. L'année 2015 marque une étape dans la collaboration avec OpenEdition (216 ouvrages en ligne).
4. La formation à la recherche. L'IFEA finance sur fonds propres différentes bourses permettant à de jeunes chercheurs de réaliser leur terrain dans les pays andins. En 2015, l'IFEA a attribué 3 bourses d'Aide à la Mobilité Internationale, 5 bourses andines pour des chercheurs locaux en master ou doctorat et une bourse spécialisée en archéologie, la bourse Carlos Brignardello.

À Quito, les principaux thèmes de recherche portent actuellement sur : l'interculturalité et l'éducation ; l'alimentation ; les patrimoines culturels et immatériels ; les politiques et dynamiques territoriales amazoniennes.

▪ **Le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)**

Le CIRAD a mené il y a plusieurs années une coopération sur l'appui aux filières de production :

bananes (1<sup>er</sup> exportateur mondial), plantains (2<sup>ème</sup> exportateur mondial), palmier à huile, cacao, fruits et hévéa, ainsi que sur la gestion des ressources naturelles et le développement territorial en Amazonie équatorienne. En 2016, le CIRAD entreprend une réflexion sur les conditions d'une éventuelle reprise de sa collaboration avec l'Équateur.

▪ **Programmes régionaux STIC AMSUD et MATH AMSUD**

L'Équateur est associé depuis 2013 aux programmes de coopération scientifique régionale en Amérique du Sud dans le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC AMSUD) et des mathématiques (MATH AMSUD). Ces deux programmes, d'initiative française, vise à susciter et renforcer la collaboration et la création de réseaux scientifiques régionaux entre la France et l'Amérique du Sud. 10 pays y participent : France, Argentine, Brésil, Colombie, Équateur, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela et Chili. Les projets conjoints de recherche sélectionnés ont une vocation régionale et nécessitent la participation d'une ou plusieurs équipes françaises et d'au moins deux équipes de deux pays différents d'Amérique du Sud.

L'Équateur cofinance en 2016 trois projets en sciences de l'information et de la communication (STIC AMSUD) et trois projets en mathématiques (MATH AMSUD).

**b) D'autres pays, notamment européens**

Participation de l'Équateur au programme Erasmus+ :

▪ **Mobilité internationale des crédits des particuliers (étudiants et personnel administratif) depuis le lancement du programme « Erasmus+ » en 2014 :**

	<b>Mobilité entrante (vers l'UE)</b>	<b>Mobilité sortante (depuis l'UE)</b>	Total:
<b>Apprenants</b>	22	5	27
<b>Personnel administratif</b>	19	8	27
Total:	41	13	<b>54</b>

Plusieurs établissements d'enseignement supérieur équatoriens sont impliqués dans ces projets de mobilité :

- Escuela Politécnica Nacional
- Escuela Superior Politecnica de Chimborazo
- Universidad Central del Ecuador (UCE)
- Universidad Internacional SEK (UISEK)
- Universidad Técnica de Ambato (UTA)
- Universidad Técnica del Norte (UTN)

▪ **Masters communs Erasmus Mundus (MCEM)**

L'*Universidad Técnica Estatal* de Quevedo est un partenaire associé au programme d'étude du Master commun Erasmus Mundus « PLANTHEALTH – *European Master Degree in Plant Health in Sustainable Cropping Systems* » sélectionné en 2015. Cela signifie que l'université contribue indirectement à la mise en œuvre des activités spécifiques du projet et soutient la diffusion et la pérennité du master conjoint Erasmus Mundus.

Par ailleurs, 9 bourses ont été octroyées en 2014 et 2015 dans le cadre du programme Erasmus+ à des étudiants de Master en Équateur afin qu'ils suivent un Master commun Erasmus Mundus. Un doctorant a reçu une bourse pour un doctorat commun Erasmus Mundus.

▪ **Projets de renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur**

25 universités, dont deux équatoriennes et une française, participent à un projet de renforcement des capacités de l'enseignement supérieur sélectionné lors du 1<sup>er</sup> appel à candidatures Erasmus+.

L'objectif principal est la promotion et le renforcement de l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur d'Amérique latine partenaires du projet qui formeront à terme, avec les universités européennes participantes, le réseau « PONCHO ».

Action	Titre du projet	Acronyme	Coordinateur	Institutions partenaires en France et en Équateur
Action clé n° 2 – Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques – Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur	Internationalization of Latin American Peripheral Universities Through Sustainable Integration and Inclusive Implementation of International Relations Offices	PONCHO	Université de Las Palmas (Espagne)	Université Bretagne Sud
				Universidad Laica Eloy Alfaro de Manabí
				Universidad Nacional de Chimborazo

**V. Orientation à donner à la coopération universitaire française-équatorienne**

La coopération universitaire constitue l'un des axes majeurs de la relation bilatérale franco-équatorienne et elle participe pleinement à la politique de formation des « talents » en Équateur.

▪ **Faciliter les échanges entre les systèmes d'enseignement supérieur**

La signature de l'accord de reconnaissance mutuelle des diplômes et des périodes d'études en 2015, marque une nouvelle étape de la coopération universitaire. Cet accord témoigne de la volonté conjointe de renforcer la mobilité étudiante et les partenariats universitaires. Les visites fréquentes en Équateur d'établissements français contribuent également à mieux faire connaître notre système d'enseignement supérieur et à renforcer les liens.

▪ **Renforcer la mobilité étudiante dans des secteurs prioritaires pour les deux pays**

Le renforcement de la mobilité étudiante entre l'Équateur et la France, notamment au niveau master et doctorat, est l'une des priorités de la coopération universitaire.

Dans le cadre de la politique de modification de la matrice productive équatorienne, le pays a priorisé certains domaines de compétences. Ainsi, la coopération et plus particulièrement la mobilité dans le domaine des sciences restent un enjeu particulier. Le renforcement du partenariat avec le SENESCYT pour l'attribution d'un nombre plus important de bourses s'avère stratégique pour le développement de la mobilité étudiante.

Le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration est également très demandeur de coopérations avec la France. En effet, il est fréquemment exigé aux étudiants de connaître une troisième langue. La France étant la première destination touristique au monde, le français est très souvent choisi comme troisième langue. C'est pourquoi, une coopération se développe dans ce secteur.

▪ **Renforcer la présence du français dans certaines filières et le niveau des**

## **enseignements**

Depuis 2002, le programme d'échanges d'assistants de langues du MENESR a permis à plus de 131 étudiants équatoriens de se rendre en France (dont 63% issus de la filière plurilingue de l'Université Centrale de l'Équateur, 29% de la filière plurilingue de l'Université publique de Guayaquil, 8% d'autres universités). Ce programme s'adresse en priorité aux étudiants ayant vocation à devenir professeur de français.

En échange, des étudiants français sont invités par des centres de langues d'universités équatoriennes pour y enseigner le français (8 assistants de français par an en moyenne), notamment à l'Université Centrale de l'Équateur, à l'Université publique de Guayaquil, à l'Université Technique d'Ambato, à l'Université Technique du Cotopaxi, à l'Université Technologique de Gestion de Guayaquil, et à l'École Polytechnique Nationale. La préparation linguistique des étudiants et l'appui à la formation des futurs professeurs de français s'avèrent, en effet, fondamentales pour la pérennisation de la coopération universitaire et la promotion de la mobilité étudiante. La promotion de ce programme auprès des universités équatoriennes est en expansion et de nouvelles conventions de coopération avec l'ambassade de France sont en cours d'élaboration.

Outre le programme des assistants de langue, l'enseignement du français est un enjeu central de la coopération universitaire. L'appui aux universités proposant des cours de français constitue une priorité de l'ambassade car l'existence de partenariats et d'opportunités de mobilité constituent une véritable motivation pour les étudiants et les équipes enseignantes. Sans l'existence de partenariats avec des établissements français, l'enseignement du français est menacé dans certains établissements.

À noter : l'enseignement du français dans les lycées publics est favorisé depuis novembre 2015 grâce à une décision ministérielle faisant du français la deuxième langue vivante optionnelle dans l'enseignement secondaire. Cela permettra à terme de renforcer la présence du français et l'intérêt des étudiants pour le français au sein des universités.

### ▪ **Développer la coopération universitaire**

D'une manière générale, il est important d'appuyer toutes les actions permettant de développer des filières et des contenus académiques communs. L'objectif, en termes de coopération universitaire est de resserrer les liens existants entre les universités et de privilégier les accords visant à mettre en place une politique de coopération durable. La priorité est donnée aux mobilités encadrées et aux coopérations académiques.

Compte-tenu du faible nombre d'enseignants-chercheurs titulaires d'un doctorat en Équateur, la formation doctorale constitue un enjeu fort. À ce titre, il existe une véritable demande de formation des enseignants à l'étranger pour préparer un doctorat. Celle-ci exige le plus souvent des formations à distance ou permettant de s'absenter très peu de temps du poste de travail. Le développement des cotutelles est une solution adaptées et existe notamment dans les sciences sociales.

### ▪ **Poursuivre les actions de promotion de l'enseignement supérieur français**

L'espace Campus France œuvre activement à la promotion de l'offre universitaire française (54 actions de promotion ont été réalisées en 2015 dans les universités, salons et les alliances françaises). Les récentes missions universitaires (Sciences Po, Université Technologique de Compiègne, Université de Lyon, Université de Picardie, HEC Paris, Audencia Business School) témoignent de l'intérêt des établissements français pour développer les échanges universitaires avec l'Équateur.

La Plateforme « France Alumni Équateur » a été inaugurée en novembre 2015 à Quito. Ce nouveau

réseau social contribuera à valoriser le vivier des anciens étudiants formés en France et à renforcer les liens avec les partenaires culturels et économiques en Équateur, au service de notre diplomatie d'influence.

## **VI. Liens utiles**

- **Ambassade de France en Équateur** : [www.ambafrance-ec.org](http://www.ambafrance-ec.org)
- **Campus France Équateur** : [www.equateur.campusfrance.org](http://www.equateur.campusfrance.org)
- **Plateforme France Alumni Équateur** : [www.francealumni.fr/fr/poste/equateur/](http://www.francealumni.fr/fr/poste/equateur/)
- **Secrétariat National à l'Enseignement Supérieur, Sciences, Technologies et Innovation (SENESCYT)** : <http://www.educacionsuperior.gob.ec/>
- **Conseil d'Évaluation, d'Habilitation et de Garantie de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (CEEACES)** : [www.ceaaces.gob.ec](http://www.ceaaces.gob.ec)
- **Conseil de l'Enseignement Supérieur (CES)** : [www.ces.gob.ec/](http://www.ces.gob.ec/)
- **Système National d'Évaluation et d'Admission dans l'enseignement supérieur** : [www.sнна.gob.ec](http://www.sнна.gob.ec)
- **Programmes de bourses SENESCYT** : [programasbecas.educacionsuperior.gob.ec](http://programasbecas.educacionsuperior.gob.ec)
- **Liste des universités françaises dont les diplômes sont reconnus par le SENESCYT** : [www.educacionsuperior.gob.ec/reconocimiento-e-inscripcion-de-titulos-expedidos-por-instituciones-de-educacion-superior-extranjeras/](http://www.educacionsuperior.gob.ec/reconocimiento-e-inscripcion-de-titulos-expedidos-por-instituciones-de-educacion-superior-extranjeras/)
- **Classification des universités en Équateur** : <http://www.ceaaces.gob.ec/sitio/evaluacion-universidades-2013/>
- **Loi Organique sur l'Enseignement Supérieur (LOES)**, publiée au Journal Officiel No. 298 du 12 octobre 2010 : <http://www.ces.gob.ec/descargas/ley-organica-de-educacion-superior>

*Mise à jour : Juin 2016*



## **Annexe 1. Liste des accords de coopération universitaire recensés par l'Ambassade de France en Équateur**

### **Administration, droit, sciences politiques**

- Accord-cadre entre l'Institut des Hautes Études Nationales (IAEN) et l'École Nationale d'Administration (ENA). Cet accord, signé en 2011, a permis à plusieurs fonctionnaires de l'IAEN ont participé à des cycles thématiques de formation courte (CISAP) de l'ENA. Des formations spécifiques seront mises en place en 2015 ;
- Accord-cadre de coopération entre l'Université de Cuenca et l'Université Sorbonne Nouvelle 3 (2011) dans le domaine des sciences politiques ;
- Accords d'échanges d'étudiants entre l'Institut des Hautes Études sur l'Amérique Latine (IHEAL) et l'Université Andine Simon Bolivar (UASB) depuis 2007, la Faculté Latino-Américaine des Sciences Sociales (FLACSO) depuis 2008, et l'Université de Cuenca (depuis 2011) ;
- Accord-cadre entre la FLACSO et l'Université Catholique de Lille dans le domaine des sciences sociales, sciences politiques et de l'administration (2015) ;
- Accord-cadre entre la FLACSO et l'Institut d'Études politiques de Paris (2013) ;
- Accord-cadre entre l'Universidad de Especialidades Espiritu Santo (UEES) et l'Institut d'Études politiques de Paris en droit et sciences politiques (2012) ;
- Accord entre l'Universidad de Especialidades Espiritu Santo (UEES) et l'Université Grenoble Alpes en droit et économie ;
- Accord entre l'Universidad de Especialidades Espiritu Santo (UEES) et l'Université de Montpellier, en communication, droit et économie ;
- Accord-cadre entre l'Université technologique de Gestion de Guayaquil (UTEG) et l'Université de Bordeaux ;
- Accord-cadre entre l'Université polytechnique salésienne et l'IUT Bordeaux Montesquieu signé en 2014 dans les domaines des sciences économiques, sciences humaines et administration.

### **Arts et culture**

- Accord-cadre entre l'Université des Arts (UArtes) et l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (2015) ;
- Accord-cadre entre l'Université des Arts (UArtes) et l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son LA FEMIS (2015).

### **Économie, Commerce**

- Accord entre l'Université des Amériques (UDLA) et l'École Centrale d'électronique et l'Institut Français de Gestion ;
- Accord d'échanges universitaires entre l'Universidad de Especialidades de Espiritu Santo (UEES) et ISC Paris Management School ;
- Accord entre l'Université du Pacifique et Toulouse Business School ;
- Accord entre l'Université du Pacifique et ESC Rennes School of Business ;
- Accord-cadre entre la Pontificia Universidad Católica del Ecuador (PUCE) et l'Université Grenoble Alpes ;
- Convention d'application enseignement à distance licence économie-gestion, double-diplôme licence économie-gestion à distance entre la Pontificia Universidad Católica del Ecuador (PUCE) et l'Université Grenoble Alpes ;
- Accord entre l'Université Santa Maria (Guayaquil) et l'École Supérieure de Commerce International (ESCIP, Pas-de-Calais).

## **Gastronomie**

- Accord de coopération entre l'Université de San Francisco de Quito (USFQ) et l'École Paul Bocuse en Hôtellerie/Gastronomie. Un accord cadre lie également l'USFQ et l'Université de Poitiers.

## **Ingénierie**

- Accord-cadre entre l'Universidad de las Fuerzas Armadas (ESPE) et l'Institut Aéronautique et Spatial (IAS) de Toulouse L'accord, signé en juillet 2012, prévoit l'appui de l'IAS à la création d'une filière universitaire en aéronautique (formation d'instructeurs en France ; appui à la création d'une filière en ingénierie, maintenance et aviation à l'ESPE) ;
- Accord-cadre entre l'Universidad de las Fuerzas Armadas (ESPE) et l'Institut National Polytechnique (INP) de Toulouse (2014) ;
- Accord-cadre entre l'Universidad de las Fuerzas Armadas (ESPE) et l'Université de Tours ;
- Accord-cadre entre l'Universidad de las Fuerzas Armadas (ESPE) et l'Université de Poitiers dans le domaine des biotechnologies (2013) ;
- Accord-cadre entre l'Université de Cuenca et l'Institut National Polytechnique (INP) de Toulouse dans les domaines de l'ingénierie et des sciences agricoles et environnementales (2014) ;
- Lettre d'intention entre l'Université de Cuenca et le réseau d'écoles d'ingénieurs N+i
- Accord-cadre entre l'Université polytechnique salésienne (UPS) et l'Institut National Polytechnique (INP) de Toulouse signé en 2014 ;
- Accord-cadre entre l'Université polytechnique salésienne (UPS) et l'Institut National Polytechnique (INP) de Grenoble signé en 2014 dans le domaine des systèmes d'énergie et réseaux intelligents ;
- Accord de coopération entre l'Université San Francisco de Quito (USFQ) et l'Institut National Polytechnique (INP) de Toulouse ;
- Accord de coopération entre le PRES de Toulouse, l'École Supérieure Polytechnique de Chimborazo (ESPOCH) et l'Université Nationale du Chimborazo (UNACH) depuis 2012 ;
- Accord-cadre de coopération entre l'EPN et l'Université Grenoble Alpes ;
- Accord de coopération entre l'École Polytechnique Nationale (EPN) et l'École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIIE) ;
- Coopération au niveau master en biotechnologie moléculaire entre de l'Université publique de Guayaquil et le laboratoire « Concepto Azul ». Cette coopération a bénéficié de l'appui de l'IFREMER, du CIRAD et de l'Université de Montpellier ;
- Accord COMUE du Limousin avec l'Université technique d'Ambato.

## **Linguistique**

- Accord-cadre de coopération entre l'Université de Poitiers et l'Université Technique d'Ambato (septembre 2013) ;
- Accord-cadre de coopération entre l'Université de Poitiers et l'Université Centrale de l'Équateur ;
- Accord-cadre de coopération entre l'Alliance Française de Quito et l'Université de San Francisco de Quito (USFQ) ;
- Accord-cadre de coopération entre l'Alliance Française de Cuenca et l'Université nationale d'éducation (UNAE) ;

## **Médecine**

- Accord-cadre de coopération entre la Pontificia Universidad Católica del Ecuador (PUCE) et l'Université de Strasbourg qui s'ouvre notamment sur des échanges d'étudiants en médecine (DFMS / DFMSA) ;

- Accord-cadre entre l'Université de Cuenca et l'Université de Lille 2 dans le domaine de l'odontologie (2009).

### **Multidisciplinaire**

- Accord-cadre entre l'Université polytechnique salésienne (UPS) et l'IUT Bordeaux Montesquieu signé en 2014 dans le domaine des sciences et de la technologie, des sciences économiques, des sciences humaines, de l'administration ;
- Convention entre l'Université San Francisco de Quito (USFQ) et l'Université de Poitiers signée en 2013 pour une durée de 6 ans ;
- Accord-cadre entre l'Université Centrale de l'Équateur et l'Université Claude Bernard Lyon 1 dans les domaines des sciences, des technologies, de la santé et de l'éducation (2014) ;
- Accord-cadre entre l'Universidad de Especialidades Espiritu Santo (UEES) et l'Université Paris Ouest Nanterre dans les domaines de l'architecture, la communication, le droit, l'économie, l'informatique, le tourisme ;
- Accord-cadre entre l'Universidad de Especialidades Espiritu Santo (UEES) et l'Université d'Angers en droit, économie, médecine, informatique et tourisme.